

DE\_2025\_001

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLAIGNAN-PRIGNAC

Le dix février deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures 00, en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de BLAIGNAN sous la Présidence de Monsieur Alexandre PIERRARD, Maire de la commune de BLAIGNAN-PRIGNAC

**Date des convocations :** 04 février 2025

**Étaient présents :** Alexandre PIERRARD, Brigitte BOSQ BOUSQUET, Chantal GUEGUEN, Paul SALLES, Daniel COURRIAN, Véronique COURRIAN, Sabine FAUCHEY, Lucile FREVILLE, Elodie ROLLAND, Romain NOYEZ

**Pouvoirs :** Jean-Yves MERLET représenté par Chantal GUEGUEN

**Étaient excusés :** Frédéric BROUSSEAU, Cécile BAILLON, Grégory DUPA

**Secrétaire de séance :** Brigitte BOSQ BOUSQUET

### Création d'un espace petit équipement sportif de proximité et fixation des modalités de financement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, l'intérêt de mettre à disposition des habitants un espace petit équipement sportif de proximité pour les enfants.

Cet espace pourrait être installée au 24, rue de Verdun, au niveau du pôle touristique. Le projet serait l'installation d'un petit équipement sportif adaptés aux enfants de 2 à 10 ans, pour un budget de 11 700 € TTC.

Une subvention DETR peut être déposé, pour ce projet.

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide :

- D'adopter le projet de création d'un espace de petit équipement sportif destinés aux enfants de 2 à 10 ans, situé au 24 rue de Verdun, en vue d'améliorer l'offre d'équipements publics sur le territoire communal.
- De déposer un dossier de subvention de DETR pour un montant attendu de 35% sur 9 750 € HT soit 3412 €, et autofinancement de 8 288 €
- Autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de cette opération.

Ont voté 11

Pour 11

Contre 0

Abstention 0

La Secrétaire de Séance  
Brigitte BOSQ BOUSQUET



Le Maire  
Alexandre PIERRARD

